



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

## ÉVALUATION NATIONALE EN CLASSE DE SIXIÈME

Mesdames, messieurs,

chers collègues,

Comme vous le savez, **à partir du 30 septembre 2019 et jusqu'au 18 octobre**, vos élèves de sixième passeront des évaluations nationales anonymisées en français et en mathématiques pour la troisième année consécutive.

Ces évaluations ont une finalité avant tout pédagogique et à ce titre vous êtes les premiers destinataires des résultats de chacun de vos élèves.

Croisées avec le livret scolaire unique, avec vos propres évaluations et analyses menées dans le cadre de la continuité école-collège, ils vous aideront à mieux cerner le profil de chaque élève dès ce début d'année scolaire en donnant un état du niveau de maîtrise des compétences :

- en français, dans six domaines : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit (à partir de textes littéraires et de documents non littéraires), l'orthographe, la grammaire et le lexique ;
- en mathématiques, dans trois domaines : nombres et calculs, grandeurs et mesures, espace et géométrie.

**Les professeurs de toutes les disciplines sont concernés** par l'ensemble des compétences évaluées en français ou en mathématiques. En effet, l'exploitation des résultats permet d'interroger les pratiques pédagogiques, les progressions et priorités pour chaque classe, de travailler plus particulièrement la capacité de raisonnement, la maîtrise de la langue, la compréhension de l'écrit, l'expression écrite et orale ou encore la résolution de problèmes.

Les exercices proposés aux élèves se réfèrent aux programmes du cycle 3. Ils sont différents d'une année à l'autre mais leur conception facilite les comparaisons dans le temps. Le processus est adaptatif, c'est-à-dire qu'après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de ses résultats.

Afin de vous aider à vous approprier ces contenus, vous trouverez sur le site Eduscol (<https://eduscol.education.fr/evaluations-6eme/>) plusieurs documents utiles :

- descriptifs des séquences ;
- diaporama de présentation ;
- simulation de test / test d'entraînement ;
- propositions d'exploitations pédagogiques.

La DGESCO met également à la disposition des enseignants des fiches (six fiches en français, vingt-trois en mathématiques) pour accompagner les élèves. Chaque fiche prend appui sur un des domaines identifiés par les évaluations de la Depp et opère des liens avec les compétences visées par les programmes.

Elles proposent chacune une analyse des difficultés rencontrées généralement par les élèves, des stratégies et des activités spécifiques pour construire et renforcer les compétences, des pistes pour réinvestir et consolider les acquis et une rubrique « pour aller plus loin » proposant une sélection de ressources institutionnelles en lien avec les compétences évaluées.

Par ailleurs, un document présentant la moitié des items utilisés cette année dans les évaluations sera mis à votre disposition sur le site Eduscol dès la veille du début des passations.

La consultation de ces divers documents complètera votre propre observation d'élèves en situation d'évaluation. C'est pourquoi nous vous encourageons, dans la mesure où l'organisation prévue dans votre établissement le permettra, à assister à la passation d'une classe au moins afin de vous faire une représentation complète de ces évaluations et des difficultés éventuellement rencontrées par vos élèves. Cela vous aidera ensuite à mieux appréhender les résultats qui vous seront communiqués.

Ces résultats seront disponibles dans les jours qui suivent les passations. Leur présentation a été améliorée pour tenir compte des remontées des établissements. L'analyse des résultats des élèves se fera sur la base de six paliers de maîtrise de compétences (au lieu de quatre l'an dernier) et offrira donc des bilans individuels plus précis. Nous vous invitons à en prendre connaissance pour repérer au plus vite les élèves les plus en difficulté dans chacune de vos classes afin d'organiser rapidement toute l'aide nécessaire en lien avec l'équipe de direction. Il serait en effet pertinent de croiser ces résultats avec le livret scolaire afin d'introduire une différenciation pédagogique plus proche des besoins de chaque élève, dans les enseignements ainsi que dans le cadre du dispositif Devoirs faits. L'organisation d'entretiens individuels avec les élèves présentant les résultats les plus fragiles ainsi que des rendez-vous avec les familles participent également à la construction d'un accompagnement individualisé.

Lors des échanges avec les familles, vous disposerez d'éléments objectivés qui permettront de présenter les compétences à soutenir chez l'élève, mais surtout les réussites et acquis qui vont autoriser les progrès à venir. Un message encourageant est à ce stade essentiel pour construire la relation de confiance avec l'élève et sa famille.

Selon les modalités retenues au sein de votre établissement, ces résultats peuvent faire l'objet d'une réflexion en conseil d'enseignement ou pédagogique ou lors d'un premier conseil de cycle 3. Ces échanges pourront ainsi vous aider à compléter votre diagnostic des difficultés rencontrées par vos élèves les plus fragiles, reconstituer des parcours d'apprentissage, vous fournir des informations essentielles pour mieux comprendre et aider chacun.

L'inspection pédagogique régionale se tient à vos côtés pour vous accompagner en établissement dans l'analyse de ces résultats et dans leur exploitation au profit de la réussite de tous.